

Groupe des Personnalités qualifiées

Mme Grard : « Le travail autour de cet avis a permis à la section des affaires sociales et de la santé : de mesurer vraiment l'impact du chômage sur les personnes directement touchées et leur entourage, car comme il est écrit dans votre conclusion « il y a une urgence absolue à proposer un accompagnement global à toutes les personnes privées d'emploi prenant en compte leur santé, leur parentalité... Pointer les conséquences du chômage sur des hommes, des femmes, des familles, sortir des statistiques ou des stéréotypes associés aux chômeurs, pour tenir compte de l'égalité de dignité de chacun... de tout cela je vous félicite et vous en remercie Madame la rapporteure, Chère Jacqueline.

Je souhaite souligner l'importance de la première préconisation :

Vous nous proposez, alors que les sénateurs l'ont voté le 18 Juin 2015, d'encourager les députés à voter la reconnaissance d'un 21^{ème} critère de discrimination pour précarité sociale.

Une loi n'empêchera pas les discriminations, mais elle représentera un marqueur pour notre société, un point de repère sur lequel on pourra s'appuyer pour refuser que des personnes continuent de subir le rejet.

Pascal est au chômage depuis 18 mois, n'étant pas qualifié il n'a jamais pu rencontrer de conseiller de Pôle emploi mais tente de rester inscrit par l'intermédiaire d'une boîte vocale, jusqu'au jour où sa voix n'est plus reconnue. Pascal est alors radié de Pôle emploi du jour au lendemain. Il tente de se réinscrire, des changements viennent d'avoir lieu. Il faut qu'il le fasse par internet. Mais Pascal n'a plus de revenu, et n'a pas d'accès à internet. Comment faire, comment ne pas se décourager ? Comment ne pas se sentir inutile ?

Reconnaître la discrimination pour précarité sociale serait un signe fort de la volonté de notre pays de continuer à enraciner la fraternité dans notre vivre ensemble. Notre République, dans sa loi, refuserait alors tout comportement discriminant dans quel que domaine que ce soit et n'accepterait plus que des citoyens soient traités différemment du fait de leurs difficultés sociales.

« Considérer les progrès de la société à l'aune de la qualité de vie du plus démuné et du plus exclu, c'est la dignité d'une nation fondée sur les Droits de l'Homme ». C'est à l'application de cette maxime gravée à l'entrée de notre Conseil que nous invite cette préconisation.

Et puis, n'oublions pas, le CESE a omis d'inscrire dans les perspectives des cinq années à venir le combat contre la pauvreté, l'occasion nous est donnée de marquer avec le vote favorable de cet Avis, et en particulier de cette préconisation de reconnaissance du 21^{ème} critère de discrimination pour précarité sociale, de marquer notre volonté de combattre la pauvreté ».

Mme Djouadi : « Le chômage est un choc, un traumatisme, pour les personnes privées d'emploi mais aussi leur entourage. En raison de mon parcours professionnel, de mon engagement personnel et professionnel, je parlerai surtout de la situation préoccupante des jeunes.

La cible prioritaire pour notre société est notre jeunesse qui est à la fois en souffrance et en perte de face à notre système de plus en plus figé, par des processus d'un ancien temps. La France aime son côté conservateur !

Le chômage a un impact sur la construction de l'avenir de nos jeunes. La valeur travail est essentielle pour nos jeunes. Quelle image donner à ces jeunes pour qu'ils puissent se projeter dans notre société sans avoir un sentiment de rejet dès leur plus jeune âge professionnel ?

Le chômage est un enjeu sociétal qui doit être pris en considération à tous les niveaux de notre société.

Il est le début d'un traumatisme moral, physique et familial comme une maladie qui condamne l'Être Humain et pour lequel nous ne savons pas quand il va guérir !

Notre priorité doit être celle des jeunes dont le taux de chômage atteint 18,3% (actifs 15-29 ans en 2015) soit quasiment le double de celui de la population active en âge de travailler ; car ils seront les parents et les grands-parents de demain.

Le chômage des jeunes a une vraie répercussion sur la famille. Cette dernière met tous ses espoirs sur la réussite de ses enfants ! La famille qui pousse à la poursuite des études comme le demande le système pour réussir. Elle se retrouve réduite à l'échec social car très souvent elle n'a aucune alternative pour accompagner leurs enfants et aucun réseau !

Le projet d'avis décrit bien leur situation et, si je soutiens vos préconisations en faveur de leur insertion professionnelle et sociale, mais j'aurais aimé que l'on propose de mettre en place des solutions, de nouveaux outils, réinventer notre système qui est malade depuis des décennies ! Afin de garantir à chaque jeune une entrée dans la vie active sans que cela devienne un parcours du combattant sans résultat !

De plus en plus de diplômés en formation initiale en master 1 et 2 se retrouvent à la case chômage par faute de non expérience professionnelle !

Comment faire pour accompagner ! Soyons concrets pour une fois !

Déclaration de groupe – Vote de l’avis « « l’impact du chômage sur les personnes et leur entourage : mieux prévenir et accompagner » »

- Trouver de nouveaux outils de recrutement qui permettent d’inverser les processus qui ne fonctionnent pas depuis des années voire des décennies !
- Prenons l’exemple de la Fondation TF1 qui a fait de son Groupe un engagement sociétal en recrutant des jeunes issus des quartiers politique de la ville afin de leur proposer une alternance de 2 ans.
- Autre exemple, l’agence Nouvelle Cour créée en 2006 sous forme associative. Elle embauche en CDI des jeunes issus d’un BTS en communication des entreprises afin de leur permettre d’avoir une première expérience d’entreprise. A l’issue des 2 ans, ils doivent avoir trouvés un autre employeur, afin de laisser leur place...

L’image des personnes au chômage est terrifiante en France car elle dégage un sentiment de rejet, d’incapable, de sous personne, de fainéant, de profiteur du système etc.

Pour toutes ces raisons, et afin de rester optimiste, je voterai cet avis mais je préconise que nous continuions cet avis, avec les sections concernées, en ciblant les jeunes ! »